Introduction

Lire la ville est un exercice subjectif avant d'être scientifique. La ville de Paris est à ce sujet très représentative. La « ville lumière » renvoie érudits, scientifiques et promeneurs à un imaginaire collectif, composite, fonction du temps comme de l'espace de l'observateur et de l'observé. Paris est chargé d'une identité forte, est rattaché à un système complexe de représentations contradictoires, qui influence notre façon de le lire et nos tentatives pour le transcrire. Ville-capitale, elle est pétrie d'ambitions qui vont au-delà des besoins pratiques. Ainsi les premiers grands travaux auxquels elle a été soumise prirent le nom d'embellissements, sans être seulement commandés par des nécessités fonctionnelles ou rationnelles. C'est parce que l'identité de la ville lumière est composite que ces embellissements ont d'abord eu pour but de créer un tout homogène ou, du moins, des entités homogènes circonscrites.

Au mythe de la ville-lumière se superposent de profondes contradictions. La ville est devenue lumière au prix de drames révolutionnaires, résultats d'antagonismes séculaires et latents. L'histoire de l'urbanisme parisien révèle ces enjeux : après s'être imposée comme la vitrine du Royaume de France, elle dut, à partir du XIXe siècle, devenir vitrine de l'Empire, puis de la République, tout en s'inscrivant dans une course mondiale à l'industrialisation – fonction ô combien gênante tant d'un point de vue esthétique que fonctionnel, dans une ville où le monumental occupe presque toujours le devant de la scène. La ville industrielle et la ville post-industrielle succédèrent à la ville classique, laissant çà et là des réminiscences, des stratifications nouvelles, des cicatrices parfois. Ce paradoxe semble insurmontable. Comment conjuguer, sur un même territoire, des fonctions contradictoires ? Comment conserver le prestige tout en développant la production industrielle ? Depuis, Paris souffre de schizophrénie. La création d'un tout homogène devenant utopique, afin de distinguer nettement les différentes entités qui la composent, les acteurs de sa transformation ont incité, conforté et orienté des tendances longtemps perçues comme naturelles.

La révolution industrielle est à l'origine d'une dichotomie fondamentale de l'espace parisien. Depuis le début du XIXe siècle, l'Est parisien conserve les stigmates de son industrie. Aussi célèbre et pétri d'autant d'*a priori* que la notion

«L'Est parisien», Pauline Rossi
ISBN 978-2-7535-8683-3, Presses universitaires de Rennes, 2023, www.pur-editions.fr

de centre historique, l'Est parisien est une évidence que l'on définit rarement scientifiquement. Chacun en a sa définition, sa lecture, son interprétation, avec, comme facteurs communs, la mixité des activités, des fonctions, des personnes et des paysages. Dans l'imaginaire collectif, l'Est parisien est le revers d'une médaille, les coulisses du Paris résidentiel, bourgeois et luxueux, de l'Ouest parisien. La ville lumière a un « Paris Parallèle ». Un Paris qui reçoit les fonctions rejetées du Paris monumental, qui souffre pour sa gloire d'un retard architectural et urbain, objet d'une perpétuelle reconquête. L'histoire de l'urbanisme parisien peut être lue comme une politique d'homogénéisation restée vaine. Trente ans après l'annonce, en 1983, du Plan Programme de l'Est de Paris[1], il est temps de passer cette entité au crible de l'analyse scientifique, de faire la lumière sur ses réalités objectives par l'analyse des sources bâties, comprendre les symbolismes et subjectivités véhiculés par les sources écrites, retracer l'histoire de cet enjeu de l'urbanisme parisien et comprendre ses métamorphoses. Alors apparaît un Est parisien propre au Paris contemporain, une entité territoriale aux contours subjectifs et fluctuants, pour lequel défenseurs et réformateurs ont théorisé et appliqué des médications spécifiques, correspondant aux modalités architecturales et urbaines d'une reconquête sans cesse promue et toujours réorientée par coups de projecteurs successifs.

La géographie d'un territoire

■ La définition d'une entité territoriale suppose une délimitation spatiale, même si la notion d'entité est emplie de subjectivités, impliquant une fluctuation des bornes géographiques et chronologiques. La complexité de la notion de frontière, frontière naturelle, frontière géopolitique, frontière psychologique, n'est plus à démontrer[2]. Sa justesse est toujours questionnée, mais ses réalités ne peuvent être niées. Où commence et où s'arrête l'Est parisien ? Son Plan Programme répondant à une situation actée, il offre des clés de lecture. La carte publiée en 1987 (***ill. 1, cahier couleur***) définit un territoire : du 18e au 13e arrondissements, les enceintes de Charles V et des Fermiers généraux, devenues avenues et boulevards, marquent une frontière qui sépare le centre des flancs est, le cœur historique et les faubourgs orientaux.

La reconquête de l'Est parisien est une politique urbaine qui tend à assimiler des marges d'ores et déjà intégrées, mais qui restent identifiables, réminiscences d'une conquête passée jugée incomplète et inachevée. Au début des années 1990, l'évidence d'une frontière sociologique et politique entre un Est parisien « ouvrier et républicain » et un Ouest « bourgeois » et « libéral » a été magistralement exposée par Maurice Agulhon, qui présentait le Plan Programme comme la manifestation, la résultante de réalités géopolitiques et psychologiques[3]. Évelyne Cohen a repris et complété cette analyse des « sensibilités » parisiennes et l'Est parisien est encore apparu comme une illustration de cet « imaginaire collectif[4] ».

Revenons aussi sur la notion – plus établie – de la frontière naturelle. La Seine et ses canaux ont une pertinence dans le découpage du territoire parisien. Les canaux sont des saignées qui ont donné naissance à une rupture[5]. De part

«L'Est parisien», Pauline Rossi
ISBN 978-2-7535-8683-3, Presses universitaires de Rennes, 2023, www.pur-editions.fr

et d'autre, les tissus urbains peuvent revêtir des similitudes, mais La Villette est une rotule, une charnière industrielle qui partage le nord-est et le sud-est parisien. Elle nous servira de frontière. Le canal, création artificielle, n'est pas une frontière naturelle ; ses deux rives sont liées aux activités pour lesquelles il a été créé. *A contrario*, la butte Saint-Chaumont est une scissure que le parc est venu affirmer, conforter, aggraver. Sur ses flancs méridionaux, une autre limite a été trouvée.

Dans le puzzle des entités parisiennes, outre le centre, l'ouest et l'est, rive gauche et rive droite ont un sens historique que Maurice Agulhon a rapproché de la fameuse dichotomie parisienne[6]. Cette frontière est la concrétisation de la bipolarité de la vie politique parisienne née de la démocratie parlementaire. La rive gauche a été présentée depuis le XIXe siècle comme un ensemble de quartiers dont l'attractivité, et donc la densité et la vitalité, étaient sans commune mesure avec celles de la rive droite[7]. Le Plan Programme a pourtant inclus dans son périmètre le 13e arrondissement. L'Est parisien enjambe la Seine. Les anciens villages de Bercy et d'Ivry forment les deux versants de *la* porte fluviale de Paris, une entité qui a autant de sens que La Villette. Ils ont été étudiés de concert au début de la période considérée et à son crépuscule, devenant le « Secteur Seine sud-est[8] ». Le quartier de la Gare, plus proche, est bien entendu lié plus fortement au 12e arrondissement.

Voici donc, du nord au sud, le territoire étudié : les quartiers méridionaux du 19e arrondissement, quartiers du Combat et de l'Amérique, l'ensemble des 20e, 11e et 12e arrondissements puis, dans le 13e arrondissement, le quartier de la Gare. La frontière nord de ce quartier doit donner lieu à une autre délimitation. Le Plan Programme l'avait fixée au boulevard Saint-Marcel mais, au nord de celui-ci, seuls les abords de la place d'Italie ont été le cadre d'aménagements pour ne pas exclure l'avenue des Gobelins, le boulevard de l'Hôpital ainsi que les places Claude-Bourdet et Pinel d'opérations qui visaient à améliorer des espaces publics structurants, de grands axes urbains et des places. Pour autant, cela ne pouvait justifier l'agrandissement du périmètre. L'ancien faubourg Saint-Marcel ne peut être assimilé à l'ancienne commune d'Ivry. Comment mettre sur un pied d'égalité la rue Mouffetard et la rue Nationale ?

Voici un autre moyen de circonscrire le secteur d'étude : en dehors du faubourg Saint-Antoine qui prendra une importance proportionnelle à celle qui lui a été donnée par les auteurs de réflexions théoriques[9], les acteurs de la réforme urbaine[10] ou les historiens de la ville[11], l'Est parisien correspond à la petite banlieue, ensemble de faubourgs administrativement rattachés à Paris en 1860[12]. La barrière des Fermiers généraux est une frontière. Le centre a englobé les faubourgs médiévaux établis aux portes de l'enceinte de Charles V. Il n'en est pas de même de cette deuxième génération de faubourgs. Ils se démarquent aujourd'hui encore par leur architecture, leurs caractéristiques urbaines et leurs paysages. Leurs noms seuls suffisent à évoquer l'Est parisien : Belleville, Ménilmontant et Charonne ne peuvent être étudiés comme les faubourgs Saint-Denis, Saint-Lazare, du Temple ou Saint-Marcel, les quartiers

«L'Est parisien», Pauline Rossi
ISBN 978-2-7535-8683-3, Presses universitaires de Rennes, 2023, www.pur-editions.fr

des gares du Nord et de l'Est réformés plus radicalement par l'haussmannisme et le post-haussmannisme. Les gares ont suscité des métamorphoses urbaines et économiques. Elles ont généré de nouvelles entités territoriales[13] ; Austerlitz et la gare de Lyon ont lié Ivry et Bercy[14]. Le Plan Programme avait intégré une partie du 10e arrondissement, mais il a été assimilé au centre économique dès les années 1950.

L'Est parisien est une « échelle originale de raisonnement[15] », une frontière raisonnée qui réconcilie, par une méthodologie hybride, histoire urbaine, histoire de l'architecture urbaine et histoire de « l'urbanisme architectural[16] », trois approches de l'histoire des villes trop souvent opposées, malgré les enrichissements qu'apporte leur rapprochement. C'est en ces termes que l'almanach des défenseurs et le corpus des secteurs d'étude ont été pensés. L'histoire urbaine est l'histoire « de la pratique que les sociétés ont de leur territoire ». L'architecture urbaine se caractérise par une approche « morpho-typologique » des projets architecturaux[17]. « L'urbanisme architectural » interroge l'architecture pour ses « effets sur le développement de la ville, sur la mutation de ses fonctions ou sur la transformation de ses usages[18] ». Autant de champs disciplinaires qu'il faut lier.

L'ALMANACH DES ACTEURS ET DES SECTEURS

■ L'idée de constituer un almanach des défenseurs et des hauts lieux de l'Est parisien pourrait paraître hérétique ; la nouvelle histoire est née il y a bientôt un siècle ! Mais une périodisation de l'Est parisien étant indispensable, des définitions justes ont été trouvées grâce au facteur humain. La reconquête a été une politique urbaine et devra donc être définie en ces termes, mais elle est aussi le cadre et la source de réflexions architecturales et esthétiques, d'arts définis sous les termes généraux d'Architecture et d'Urbanisme. Une approche esthétique de la ville et des paysages urbains est indispensable à l'appréhension juste de ces phénomènes ; elle permet de confronter sensibilités et réalités.

L'Est parisien tend à réconcilier des disciplines trop souvent mises en concurrence. Architecte, archéologue et historien, Pierre Pinon a défendu un rapprochement des études typo-morphologiques de l'historien et cartographe Bernard Rouleau[19], de l'historien d'art Pierre Lavedan, du chartiste Marcel Poëte ou normalien Maurice Agulhon : « les sciences sociales sont indispensables pour comprendre les raisons d'être des œuvres architecturales ou pour connaître leurs conditions d'émergence et de définition », mais « elles sont en revanche incapables de rendre compte de leur consistance spécifique qui réside dans leurs formes[20] » ; les formes révèlent « l'essence architecturale des œuvres elles-mêmes », pour peu que l'on s'attache à les « faire parler », « en commençant par la tâche ni négligeable, ni indigne de la description ». La lecture critique d'Agulhon sur les symbolismes et antagonismes psychologiques matérialisés dans la capitale par les places de l'Étoile, de la Concorde, de la République ou de la Bastille a fait des émules. Jean-Yves Andrieux et Frédéric Seitz ont aussi lié architecture, symbolismes et politique : le *Design as Politics*[21], concept importé des États-Unis à l'aube des années 1990[22]. C'est là un des trop rares consensus

«L'Est parisien», Pauline Rossi
ISBN 978-2-7535-8683-3, Presses universitaires de Rennes, 2023, www.pur-editions.fr

ô combien nécessaires pour les sciences humaines. Il est temps de réactualiser cette réconciliation et d'annuler l'encombrant dualisme entre historiens (d'art) « externalistes » et « internalistes »[23].

Pour l'historien d'art, « il s'agit d'aller des œuvres aux idées, et non l'inverse[24] ». Ce rapport est ici d'autant plus intime que l'Est parisien est fonction de celui qui dénonce ses carences, vante ses atouts, défend sa reconquête ; reconquête qui, elle, est fonction de cheminements intellectuels et artistiques tout aussi subjectifs. Une place devait donc être donnée au secteur reconquis, premier personnage, mais aussi aux acteurs, à leurs origines, leurs formations, leurs parcours professionnels et personnels. Une méthodologie s'est imposée : des études de cas ponctuelles traitant tantôt du facteur urbain et architectural, tantôt du facteur humain et politique.

Ici, la microhistoire n'est pas anecdotique, elle répond à une nécessité d'analyse. Danièle Voldman avait insisté sur ce point en 1992, rejetant la poétique du savoir de Jacques Rancière[25] : non, elle n'est pas « honteuse » cette méthode historique « qui consiste à intercaler dans la démonstration le petit récit », qui sert « à nuancer le développement général, à donner chair et sens à la construction rhétorique du raisonnement historique[26] ». La poétique n'est pas honteuse non plus. C'est un retour raisonné à l'histoire romantique de Michelet[27], idée certes un peu folle mais tellement féconde en matière d'Est parisien et récemment réactualisée[28]. Par le biais monographique ou biographique, il est bien question de « réanimation du passé », de « donner à voir au lecteur contemporain les hommes [et la ville] d'autrefois dans leur[s] vérité[s] vécue[s] et sensible[s][29] ». L'historien ne devrait s'interdire, sous prétexte qu'elle serait dépassée, la maxime d'Augustin Thierry : il est possible et utile de « faire de l'art en même temps que de la science ».

Monographie et biographie, deux termes liés par l'histoire de l'art et que nous refusons d'opposer. La première est sa méthodologie « classique et ancienne[30] » ; la seconde a donné naissance à la féconde « biographie d'immeubles[31] ». Les microhistoriens qui s'y sont essayés sont légion. Ils ont défini une méthodologie qui œuvre pour la réconciliation, permettant de sortir l'histoire de l'architecture d'un flou épistémologique, d'un « positionnement de plus en plus incertain[32] ». Née de la rencontre de sciences humaines qui se cherchaient dans les années 1920, la problématique ancestrale de l'Est parisien est porteuse de clés de lecture et de clés méthodologiques qui répondent à l'« art sociologique[33] » esquissé par Pierre Francastel, historien d'art qui rejoignit l'École pratique des hautes études (EPHE) avant que celle-ci ne donne naissance à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS)[34].

Un triptyque méthodologique permet d'interroger et de croiser trois facteurs : premièrement, l'œuvre, sa forme mais aussi sa maturation, sa portée, son aboutissement ou non, sa réception ; deuxièmement l'artiste, ses origines, son parcours, ses réalisations, ses engagements ; et enfin, les contextes, géographique, politique et intellectuel. L'analyse morphologique permet de comprendre la réalité des quartiers, les politiques urbaines imaginées et parfois concrétisées. L'effort de

«L'Est parisien», Pauline Rossi
ISBN 978-2-7535-8683-3, Presses universitaires de Rennes, 2023, www.pur-editions.fr

contextualisation permet une compilation raisonnée des défenseurs et autres réformateurs, l'almanach, et la réévaluation du corpus des productions architecturales et urbaines. La microhistoire est appliquée aux deux objets d'étude : au secteur, l'œuvre, et aux acteurs, artistes, politiques et autres intellectuels engagés.

Un retour aux sources

■ La pluridisciplinarité est une obligation parfois subie. Elle demande une réactivité pour adapter les sources aux questions posées. À l'effort de contextualisation, les microhistoriens ont répondu par une attention accrue portée sur l'origine et le mode de production des archives interrogées[35]. Cette incise archivistique n'est pas anecdotique, la démarche est à l'origine des plus belles découvertes.

Les permis de construire sont la source première des historiens de l'architecture. Ils permettent de comprendre la génétique des œuvres en entrant dans les coulisses administratives. Tout aussi aisée est la consultation des bulletins municipaux et des rapports et documents soumis au conseil municipal qui, eux, documentent les discours et leur donnent vie à travers les houleuses séances de l'assemblée municipale.

Les documents produits par la pléiade des services techniques sont plus complexes. La provenance de l'archive est un élément d'analyse. La ville étant l'un des personnages principaux, rapports et études émanant de ses services techniques et autres organes municipaux permettent de restituer les discours, les débats et les effets, quand il y en a. Ont été surimposées à cela des données contextuelles produites par la vie municipale, vie citoyenne et intellectuelle des acteurs et des observateurs, presses nationale, locale et spécialisée qui retracent la portée de projets bien souvent écartés tant par l'administration que par les observateurs autorisés.

Voilà un autre point de la microhistoire : la nécessité de s'éloigner de la grande histoire, des grands personnages, des grands événements ou, en l'occurrence, de la grande architecture, des grands architectes et de leurs médias privilégiés. À l'instar de Robert Venturi qui voulut interroger l'ordinaire pour mieux comprendre l'architecture[36], il est ici pertinent d'interroger les architectes de l'ordinaire, les anonymes qui, chargés de commandes publiques ou privées passées inaperçues ou critiquées, ont été délaissés par des monographies trop souvent consacrées aux grandes figures, aux grands noms, aux grands projets. Retracer la grande histoire de la ville lumière n'a pas toujours permis de retracer la petite histoire de l'Est parisien. Il existe trois synthèses pionnières pour l'histoire de l'architecture urbaine et de l'urbanisme architectural : *Des fortifs au périph'* (1992)[37], *Eau et gaz à tous les étages*[38] (1999) et *Paris contemporain*[39] (2005). Ils nous ont inspiré pour interroger les marges de la capitale, un Paris marginal ; pour écrire une histoire des marginalités, une histoire des « bas-fonds[40] ».

L'enquête biographique nécessite de se faire détective. Sans un soupçon de généalogie, quelques heureux hasards et agréables rencontres, des sources fondamentales restent inaccessibles. L'historien des villes à l'immense chance

«L'Est parisien», Pauline Rossi
ISBN 978-2-7535-8683-3, Presses universitaires de Rennes, 2023, www.pur-editions.fr

de travailler sur du vivant. L'enquête du détective conduit parfois l'historien à entrer, avec humilité, dans l'intimité d'une famille, donnant vie au sujet. C'est là toute l'importance des fonds privés d'architectes. Les parcours personnels documentent l'œuvre des artistes que sont les architectes, et révèlent qu'il est, comme tout homme mais peut-être plus que d'autres, un animal social et politique.

De l'illusion biographique à l'approche morphologique

■ L'historien d'art est un biographe. Il retrace la monographie d'un artiste dont la formation et le parcours façonnent la production. Pierre Pinon a ainsi écrit *Paris. Biographie d'une capitale*[41] ; voici une biographie de l'Est parisien.

L'« illusion biographique[42] » a été questionnée par les historiens d'architecture[43]. L'urbaniste est privé de son statut d'auteur par une œuvre qui est pensée, orientée et définie collectivement. Comme Francastel, nous avons interrogé le « mythe encombrant de l'Architecte » et le « critère de célébrité »[44]. Ici, les sources bâties, les gazettes locales, les manuscrits oubliés, les fonds privés, les documents d'archives témoignent du devenir des bas-quartiers par le biais de personnages restés anonymes. Pour éviter les errements de la biographie, l'histoire des villes peut aussi se raccrocher à la morphologie, au canevas urbain, et à l'évolution du parcellaire[45].

La chronologie d'une reconquête

■ Il était nécessaire de revenir sur la conquête, lors de laquelle la plupart des enjeux ont été définis : l'extension de 1860 et son développement au tournant des XIXe et XXe siècles[46]. Marqué par la préfecture d'Haussmann, le XIXe siècle a posé les grandes lignes d'une politique urbaine municipale et a participé à la naissance de l'Est parisien. Le tournant du siècle et la fortune critique des premiers argumentaires sont l'objet d'un chapitre introductif.

Les travaux haussmanniens peuvent être lus comme une politique municipale, mais c'est bien entendu au sens figuré puisque, d'un point de vue administratif, en dehors des parenthèses révolutionnaires de 1848 et 1870 sans vouloir remonter plus haut dans le temps, la municipalité parisienne ne correspond à aucune réalité avant la loi du 31 décembre 1975. Voilà qu'apparaît en filigrane une justification de la seconde borne chronologique.

Une donnée avait été sous-estimée peut-être, justement, parce qu'elle était trop flagrante : l'année 1919 marque avant tout la fin du premier conflit mondial qui, après le choc de 1871, a attiré l'attention sur la frontière est de la France. L'impression d'enfoncer une porte ouverte sera vite dissipée par l'importance que revêt pour l'Est parisien cette rupture chronologique. Ce n'est pas un hasard si la genèse du processus de reconquête est à rechercher à ce moment clé où les frontières de la Nation se sont étendues de nouveau en direction de l'est. L'Est parisien a été assimilé par synecdoque aux régions reconquises mais dévastées et s'est vu chargé d'un symbolisme qui a participé à la construction de son identité. À la faveur de la victoire, ses proches banlieues et arrondissements périphériques se sont fédérés pour défendre des intérêts communs. Ce premier

«L'Est parisien», Pauline Rossi
ISBN 978-2-7535-8683-3, Presses universitaires de Rennes, 2023, www.pur-editions.fr

coup de projecteur a nourri la volonté d'élus et d'anonymes qui ont fait de la reconquête un enjeu municipal et départemental.

L'année 1919 marque aussi la (re)naissance de l'urbanisme parisien. Après les premiers travaux menés entre 1911 et 1913 pour préparer la seconde extension, au lendemain de la guerre, Paris projette de nouveau de s'étendre sur l'emprise des fortifications de Thiers et de la Zone *non aedificandi*. Ce projet est à l'origine de la renaissance de l'urbanisme parisien. Et la discipline n'a pu faire fi d'un déséquilibre déjà dénoncé. La compréhension du phénomène ne fut pleine et entière qu'à la fin des années 1930 mais, dans les années 1920, la préfecture et la horde des premiers techniciens formés à l'urbanisme étaient conscients des spécificités de ce territoire. Architectes, urbanistes, ingénieurs et agents de l'administration ont été mis à contribution pour tenter d'y répondre. Organisé entre 1919 et 1920, le concours pour l'embellissement, l'aménagement et l'extension de Paris a été l'occasion de sonder les préconisations de ces professionnels et d'autodidactes anonymes. Tous ont acté les réussites et les échecs de l'extension de 1860 pour préparer la seconde. Ils ont identifié les dichotomies du territoire parisien que certains ont assimilé à un déséquilibre injustifié.

Cette première consultation internationale a souvent été présentée comme un échec. Mais c'est en partie faute de documents. Une lecture orientée par la problématique est-parisienne a mis en lumière le clivage suscité par son cas. Bon nombre des professionnels, loin de plaider pour un rééquilibrage, ont cherché l'équité, tout en respectant des phénomènes jugés naturels qui conforteraient l'extension vers l'ouest. Fédéré timidement au tournant du siècle, un réseau de défense qui mêlait politiques et intellectuels voulut contrarier le phénomène. Des anonymes étaient alors convaincus qu'il était possible et nécessaire d'équilibrer le territoire parisien, sa population, ses richesses matérielles et immatérielles. Cela serait possible grâce à un urbanisme plus égalitaire, curatif et volontariste. L'Est parisien et sa reconquête sont liés à l'opposition entre urbanismes « conservateur » et « constructeur »[47] ou, « culturaliste » et « progressiste »[48].

L'organisation de l'Exposition coloniale de 1931 a fait revivre ces instances de défense moribondes. En 1937, inspiré par le renouveau social défendu par le Front populaire, Le Corbusier reprit les plaidoyers du maréchal Lyautey qui avaient marqué l'imaginaire parisien. Ces deux personnages ont d'ailleurs été les seuls à utiliser la notion d'« Est parisien », formule souvent abandonnée par les défenseurs tant elle contenait bon nombre de préjugés perçus comme des injustices.

Le Corbusier et le maréchal Lyautey ont sacralisé la définition urbaine et symbolique de l'Est parisien en plaidant pour sa reconquête, ajoutant à la reconquête monumentale et économique théorisée dans les années 1920, la rénovation, une réforme – au sens le plus strict du terme – de son cadre bâti, de son architecture domestique, de ses réseaux viaires, de ses équipements. Cette « réforme », possible « déformation » de la ville[49], a été étudiée pour la période faste des années 1950, mais sa théorisation se joua en grande partie dans les années 1930-1940, lorsque les tissus faubouriens ont été assimilés à

«L'Est parisien», Pauline Rossi
ISBN 978-2-7535-8683-3, Presses universitaires de Rennes, 2023, www.pur-editions.fr

une antithèse de la ville moderne. Les années 1920 ont été le berceau d'une reconquête économique et monumentale ; les années 1930 ont été le théâtre d'un revirement des priorités. Initialement liée au somptuaire, la reconquête fut associée à l'ordinaire. Après l'avoir interrogée en termes d'extension, constatant l'état du bâti faubourien, administration et professionnels ont lié la reconquête de l'Est parisien à sa reconstruction.

Définie comme un organisme vivant dans les années 1920, dans les années 1930, la ville a été assimilée à un corps malade, sclérosé par la tuberculose, par une insalubrité dont les causes et les effets durent être identifiés avant d'être combattus. Le phénomène a touché toute la ville, ne laissant de côté que les confins d'un Ouest parisien restreint. Mais durant la Seconde Guerre mondiale, des pratiques urbaines et architecturales distinctes ont été définies pour répondre à l'ampleur que prenait le phénomène dans les faubourgs septentrionaux et orientaux. L'histoire de l'Est parisien révèle une continuité entre les années du Front populaire, la Seconde Guerre mondiale et les lendemains du conflit : la définition des modalités de sa reconquête, enjeu commun de régimes inscrits en rupture. Ils ont contribué à la synthèse des deux facettes d'un unique projet. Somptuaire et ordinaire furent définitivement liés sous Vichy, qui nourrit pour l'Est parisien de vastes projets.

La genèse de cette reconquête doit encore être recherchée dans la campagne de modernisation du bâti et de la voirie amorcée au lendemain de la Seconde Guerre, à la « Reconquête de Paris » définie par Pierre Sudreau en 1955. Reprenant à son compte les diagnostics et plaidoyers d'un Lyautey, d'un Le Corbusier ou d'un Louis Sellier, le Commissaire à la construction et à l'urbanisme a posé les jalons du Plan Programme des années 1980.

Le Plan d'urbanisme directeur (PUD) doit être lu comme une réponse aux diagnostics opérés en amont. « L'attente des grands chantiers[50] » fut pour l'Est parisien bien plus longue que pour le reste de la capitale. Elle s'est étalée des années 1870 à 1950, et non de 1928 à 1940. La IIIe République avait mené une tentative restée vaine d'harmonisation, la IVe et la Ve ont fait le choix de scinder les politiques urbaines : la reconquête du centre a pérennisé une tradition constructive présentée comme la clé de voûte des charmes parisiens, celle de l'Est parisien est une refonte radicale de sa morphologie. Parallèlement au grand chantier de La Défense, point d'orgue d'un axe traditionnel esquissé dans les années 1920 et inexorablement présenté comme le pendant glorieux du Paris populaire autour duquel convergent investissements et éléments de prestige, de grandes réalisations sont à rechercher dans l'Est parisien, dans les grandes rénovations urbaines comme dans l'océan des reconstructions menées par le secteur privé.

Processus perpétuel et illusion typologique

■ L'histoire de l'Est parisien se joue en trois actes. Les deux premiers, la genèse d'une reconquête totale (1919-1937) et la genèse d'une douce reconquête (1937-1975), ont été traités. Il reste à écrire le dernier, celui de l'application de cette reconquête plus douce – bien que toujours progressiste –, ouverte en 1975. Cette

«L'Est parisien», Pauline Rossi
ISBN 978-2-7535-8683-3, Presses universitaires de Rennes, 2023, www.pur-editions.fr

date correspond à la renaissance de la Ville de Paris, qui orchestre alors un revirement théorique et pratique du projet de reconquête. Elle marque l'aboutissement du processus, la fin de la genèse, et a été choisie comme la date symbolique d'une nouvelle réorientation du projet. La redéfinition du statut de la Ville de Paris a justifié ce choix d'un point de vue légal et administratif, le crépuscule de la reconquête illustre sa portée théorique et symbolique. Né de la remise en cause des théories urbaines et architecturales de la Reconstruction, un nouveau regard sur la ville et ses paysages a été promu par de nouveaux acteurs. Les politiques urbaines ont été réorientées. À la préservation du Paris médiéval, moderne et haussmannien a été ajoutée la survivance des faubourgs, de ce Paris discret non plus étudié pour ses tares, mais pour ses qualités esthétiques, urbaines et sociales. La pérennité des tissus faubouriens est devenue l'enjeu d'un énième projet de reconquête, qui visait encore à améliorer l'habitat et les équipements, tout en valorisant et en préservant charmes, spécificités et ancienneté des quartiers périphériques. Le centre n'ayant plus le monopole d'une charge historique et mémorielle, le Plan Programme pour l'Est de Paris est l'aboutissement de cette ultime réorientation d'un projet séculaire.

Contrairement à ce qu'a cru Agulhon, l'argument d'Est parisien n'a pas été enterré avec le Plan Programme de 1983. Les grands chantiers n'ont pas marqué la fin de ce « phénomène de bipolarité […] évident[51] ». La construction du Stade de France, du Centre national de la danse, la réouverture du parc zoologique de Vincennes ou encore, les chantiers plus discrets de résorption de l'habitat (OPAH) qui ont donné naissance, en 2010, à la Société de requalification des quartiers anciens (SOREQA) en sont des manifestations concrètes qui réaniment les débats, plus ponctuellement et moins violemment, il est vrai.

L'Est parisien est un laboratoire à ciel ouvert, un « musée vivant[52] » de l'architecture urbaine et de l'urbanisme architectural, qui permet de réconcilier histoire urbaine et histoire des villes. Les « immeubles recarrossés » ne sont qu'une facette de sa nature « iconoclaste[53] ». Ensemble de quartiers définis par des spécificités politiques et sociales et identifiés par des tares urbaines et architecturales, ses caractéristiques lui ont conféré une capacité rare à faire peau neuve. Il doit donc être étudié pour ce qu'il est, avec une méthode spécifiquement réfléchie où l'analyse du bâti et l'évolution morphologique prendraient le pas sur les jugements de valeur. Théorisée en 1975, la notion de « tissus constitués » pourrait participer à la définition de cette entité puisqu'elle englobe tout ce qui n'appartient pas aux tissus centraux. Cependant, cette distinction entre tissus du centre et tissus faubouriens englobe des ensembles très disparates, aussi bien hérités d'une urbanisation anarchique que de grands lotissements sur terrains vierges. Comment définir sous un même terme l'avenue Foch, l'avenue Ledru-Rollin et la rue du Faubourg-Saint-Antoine ?

Les tissus constitués ont été décrits comme « Tissu[s] urbain[s] stabilisé[s], au sortir d'une phase formative, et n'ayant pas connu de modification majeure depuis plusieurs décennies[54] ». Ils caractérisent des tracés, des gabarits, des profils, des parcellaires, des données visibles, qui peuvent être maintenues par les

«L'Est parisien», Pauline Rossi
ISBN 978-2-7535-8683-3, Presses universitaires de Rennes, 2023, www.pur-editions.fr

constructions nouvelles. Les tissus constitués sont un canevas en trois dimensions à destination des bâtisseurs. Loin d'empêcher les reconstructions, ils doivent participer à leur encadrement sans les figer. Définir ces tissus comme des objets figés revient à les priver de leur essence. Il faudrait alors renoncer à cette appellation et revenir à la notion de tissus faubouriens, de « tissus spontanés ». Ou, peut-être serait-il plus juste d'évoquer des « tissus de colonisation » :

> « Tissu[s] urbain[s] de première urbanisation d'un site auparavant rural ou naturel, caractérisé généralement par un bâti épars, bas, peu pérenne, des édifices illustrant un type portant, des espaces libres abondants, peu aménagés, et des équipements peu monumentaux. […] Il est en général repris lors d'une phase de consolidation urbaine. Il est caractéristique des villes coloniales ou de la périphérie des villes industrielles dans les décennies qui suivent leur création ou leur extension. Le tissu d'urbanisation de périphérie, dans la deuxième moitié du XXe siècle, en est un bon exemple[55]. »

Contrairement aux tissus constitués définis par opposition aux chocs typologiques de la Reconstruction, la notion n'oppose pas urbanisation vernaculaire et bouleversements contemporains. Peut-être est-ce là une autre illusion : l'illusion typologique, qui enferme les objets dans le cadre trop rigide des temporalités. La ville est œuvre de continuité, elle digère des déformations qu'il faut intégrer pour interroger le devenir du Paris constitué depuis la seconde moitié du XXe siècle. Le spontané n'est pas une typologie, il est une somme de formes urbaines et architecturales tantôt nées de pratiques séculaires, tantôt générées par un urbanisme constructeur qui s'est défini par opposition aux pratiques culturalistes.

Les faubourgs de l'Est parisien, ensemble de quartiers anciens constitués spontanément selon un canevas hérité et une typologie vernaculaire mais évolutive, n'ont cessé de se développer comme ils sont nés, réconciliant le « rôle mémorial[56] » de la ville et son « évolution créatrice[57] ». Le « plaidoyer pour le banal[58] » n'est donc pas un positionnement intellectuel. Il répond à une nécessité historique. La reconquête de l'Est parisien sacralise deux maximes. Premièrement, « c'est peut-être dans le paysage quotidien, vulgaire et dédaigné que nous trouverons l'ordre complexe et contradictoire dont notre architecture a un besoin vital pour former des ensembles intégrés au cadre urbain[59] » ? Deuxièmement, l'architecture faubourienne devrait être étudiée pour ce qu'elle est, une architecture « bonne, rarement talentueuse, et exceptionnellement géniale[60] ».

«L'Est parisien», Pauline Rossi
ISBN 978-2-7535-8683-3, Presses universitaires de Rennes, 2023, www.pur-editions.fr

Notes

1. *Paris Projet, « L'aménagement de l'Est de Paris »*, Apur, nº 27.28, 1987.
2. LACOSTE Yves (dir.), *Dictionnaire de géopolitique*, Paris, Flammarion, 1993, p. 658-660 et ROSIÈRE S., *Géographie politique et Géopolitique. Une grammaire de l'espace politique*, Paris, Ellipses, 2003, p. 93-127.
3. AGULHON Maurice, « Paris. La traversée d'Est en Ouest », *in* Pierre NORA (dir.), *Les lieux de mémoire*, t. 3, vol. 3, Paris, Gallimard, 1992, p. 869-909.
4. COHEN Évelyne, *Paris dans l'imaginaire national de l'entre-deux-guerres*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999.
5. GUÉVEL Solenn, *Les canaux parisiens au XIXe siècle (1818-1876). Formes, usages et représentations*, thèse de doctorat en architecture, sous la direction de Pierre Pinon, université de Paris-Est, soutenue en 2014.
6. AGULHON M., « Paris. La traversée d'Est en Ouest », art. cité.
7. BOURILLON Florence, « Changer la ville. La question urbaine au milieu du 19e siècle », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, nº 64, 1999, p. 11-23.
8. *Paris Projet, « Le schéma de secteur Seine Sud-Est »*, Apur, nº 12, 1974.
9. ROSSI Pauline, « Constructions et démolitions dans le faubourg Saint-Antoine (1930-1990) », *Histoire urbaine*, nº 43, 2016.
10. *Paris Projet, « Le règlement du POS et le paysage urbain de Paris »*, Apur, nº 13.14, 1975, 152 p. et *Paris Projet. « Quartiers anciens, approches nouvelles »*, Apur, nº 32.33, 1998, p. 92-116.
11. MINNAERT Jean-Baptiste (dir.), *Le Faubourg Saint-Antoine. Architecture et métiers d'art*, Paris, AAVP, 1998 et LUCAN Jacques (dir.), *Paris des faubourgs : formation et transformation*, Paris, Pavillon de l'Arsenal, 2005.
12. BOURILLON Florence et FOURCAUT Annie (dir.), *Agrandir Paris : l'annexion des communes périphériques*, actes de colloque, Paris, Publications de la Sorbonne/Comité d'histoire de la Ville de Paris, 2012.
13. BOWIE Karen (dir.), *Les grandes gares parisiennes au XIXe siècle*, cat. d'expo., Paris, AAVP, 1987.
14. BARRAGAN Juan et TORRES Félix, *Le quartier Bercy-gare de Lyon : Paris s'éveille à l'Est*, Paris, Albin Michel, 1989, 174 p.
15. BAUDOUÏ Rémi, FAURE Alain, FOURCAUT Annie, MOREL Martine et VOLDMAN Danièle, « Écrire l'histoire contemporaine de l'urbain », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, nº 27, 1990, p. 97-106.
16. AMPHOUX Pascal, « Le projet urbain, la pensée paysagère et l'hybridation des savoirs », *in* Marcus ZEPF (dir.), *Concerter, gouverner et concevoir les espaces publics urbains,* Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2004, p. 21-39.
17. WALTER François, *La Suisse urbaine, 1750-1950*, Genève, Zoé, 1994, 447 p.
18. AMPHOUX P., « Le projet urbain, la pensée paysagère et l'hybridation des savoirs », art. cité, p. 33-34.
19. ROULEAU Bernard, *Le tracé des rues de Paris. Formation, typologie, fonctions*, Paris, CNRS, 1975 ; *Villages et faubourgs de l'ancien Paris. Histoire d'un espace urbain*, Paris, Le Seuil, 1985 ; *Histoire d'un espace,* Paris, Le Seuil, 1997.
20. PINON Pierre, « L'inadaptation des limites géographiques et historiques comme reflet d'une confusion des limites disciplinaires ? », *Repenser les limites : l'architecture à travers l'espace, le temps et les disciplines*, actes de colloque, [En ligne], Paris, INHA, 2005.
21. VALE Lawrence, *Architecture, Power and National Identity*, New Heaven, Yale University Press, 1992, 338 p.
22. ANDRIEUX Jean-Yves et SEITZ Frédéric, « Architecture et politique en France 1945-1955 », *Les Cahiers de Recherches historiques*, nº 14-15, 1995.
23. BERTRAND-DORLÉAC Laurence, « L'histoire de l'art et les Cannibales », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, nº 45, 1995, p. 99-108.

«L'Est parisien», Pauline Rossi
ISBN 978-2-7535-8683-3, Presses universitaires de Rennes, 2023, www.pur-editions.fr

24. PINON P., « L'inadaptation des limites géographiques et historique… », art. cité.
25. VOLDMAN Danièle, *La reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954. Histoire d'une politique*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 7-8 et RANCIÈRE Jacques, *Les noms de l'histoire. Essai de poétique du savoir*, Paris, Le Seuil, 1992, p. 203.
26. *Ibid.*
27. MAZUREL Hervé, « Romantisme », Collectif, *Historiographies, Concepts et débats*, t. 1, Paris, Gallimard, 2010, p. 596-602.
28. JABLONKA Ivan, *L'histoire est une littérature contemporaine. Manifeste pour les sciences sociales*, Paris, Le Seuil, 2014.
29. MAZUREL H., « Romantisme », art. cité.
30. MINNAERT Jean-Baptiste, « Microhistoire et monographie : programme du séminaire doctoral du 13 juin », *intru.Hypothèses.org* [En ligne].
31. BAUDOUÏ R., FAURE A., FOURCAUT A., MOREL M. et VOLDMAN D., « Écrire l'histoire contemporaine de l'urbain », art. cité.
32. TEXIER Simon, « Trente ans d'histoire de l'architecture », *Bulletin monumental*, t. 59, nº 2, 2001, p. 186.
33. VOLDMAN Danièle, « Où va l'histoire de l'art contemporain ? », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, nº 48, 1995, p. 145.
34. CHARPENTRAT Pierre, « Pierre Francastel », *Annales. Économie, Sociétés, Civilisations*, nº 5, 1971, p. 1132-1139. FERRIER Jean-Louis, « La fonction architecturale. Les Architectes célèbres, deux volumes publiés sous la direction de Pierre Francastel », *Annales. Économie, Sociétés, Civilisations*, nº 4, 1961, p. 772-779. La recension d'ouvrage élogieuse rédigée par Pierre Francastel au sujet de travaux de Lavedan est symptomatique de cette émulation intellectuelle qui aurait dû conduire à cette réconciliation. Cf. FRANCASTEL Pierre, « La représentation des villes dans l'art du moyen âge », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 9e année, nº 4, 1954, p. 557-559.
35. REVEL Jacques, « Microhistoria », Collectif, *Historiographies…*, *op. cit.*, p. 529-534.
36. VENTURI Robert, SCOTT BROWN Denis et IZENOUR Steven, *L'enseignement de Las Vegas ou le symbolisme de la forme architecturale,* Bruxelles, Mardaga, 1977.
37. COHEN Jean-Louis et LORTIE André, *Des fortifs au périf. Paris, les seuils de la ville*, cat. d'expo., Paris, Pavillon de l'Arsenal, 1992.
38. LUCAN Jacques (dir.), *Eau et gaz à tous les étages, Paris 100 ans de logement*, cat. d'expo., Paris, Pavillon l'Arsenal/Picard, 2e édition, 1999, p. 121.
39. TEXIER Simon, *Paris contemporain. Architecture et urbanisme. De Haussmann à nos jours, une capitale à l'ère des métropoles*, Paris, Parigramme, 2005.
40. KALIFA Dominique, *Les bas-fonds : histoire d'un imaginaire*, Paris, Le Seuil, 2013.
41. PINON Pierre, *Paris. Biographie d'une capitale*, Paris, Hazan, 1999.
42. BOURDIEU Pierre, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 62-63, juin 1966, p. 69-72.
43. LORTIE André, *Jacques Gréber (1882-1962) et l'urbanisme : le temps et l'espace de la ville*, thèse de doctorat en urbanisme, sous la direction de Bruno Vayssière et Claude Chaline, Institut d'urbanisme de Paris, université Paris XII, 1997.
44. Propos de Pierre Francastel. Cf. CHARPENTRAT P., « Pierre Francastel », art. cité.
45. VOLDMAN Danièle, « Photographier l'architecture urbaine », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, [En ligne], vol. 61, nº 1, 1999, p. 141-142.
46. BOURILLON F. et FOURCAUT A. (dir.), *Agrandir Paris…*, *op. cit.*
47. PINON Pierre, « Pierre Lavedan, de l'histoire de l'art à l'architecture urbaine », *Le Visiteur : ville, territoire, paysage, architecture. Revue de critique des situations construites par la SFA*, nº 2, 1996, p. 112-127.
48. CHOAY Françoise, *L'urbanisme, utopies et réalités. Une anthologie*, Paris, Le Seuil, 1965.
49. TEXIER Simon, *Paris années 50. Réformes et déformations d'une capitale (1943-1961)*, mémoire de HDR inédit, juin 2009, université de Paris-Sorbonne, 164 p. et TEXIER S., *Paris 1950, un âge d'or de l'immeuble*, cat. d'expo., Paris, Pavillon de l'Arsenal, 2010.

«L'Est parisien», Pauline Rossi
ISBN 978-2-7535-8683-3, Presses universitaires de Rennes, 2023, www.pur-editions.fr

50. TEXIER S., *Paris contemporain…*, *op. cit.*, p. 74-111.
51. AGULHON M., « Paris. La traversée d'Est en Ouest », art. cité.
52. Voir l'idée du musée vivant appliquée au Creusot et traité par GORGUS Nina, *Le magicien des vitrines. Georges Henri Rivière,* Paris, Maison des sciences de l'homme, 2003, p. 263-265.
53. MINNAERT J.-B., « Que sauvegarder ? », *in* J.-B. MINNAERT, *Le Faubourg Saint-Antoine…*, *op. cit.*, p. 204-209.
54. GAUTHIER Bernard (dir.), *Espace urbain. Vocabulaire et morphologie*, Paris, Monum, Éditions du Patrimoine, 2003, p. 233.
55. *Ibid.*, p. 222.
56. CHOAY Françoise, *L'Allégorie du patrimoine*, Paris, Le Seuil, 1999, p. 134.
57. POËTE Marcel, « Paris, son évolution créatrice », *La vie urbaine*, 1937, p. 195-220.
58. MINNAERT J.-B., « Que sauvegarder ? », art. cité, p. 208-209.
59. VENTURI Robert, *De l'ambiguïté en architecture*, Paris, Dunod, 1996.
60. Propos d'Henri Ciriani rapportés par Jean-Baptiste Minnaert, *Îlot Candie/St Bernard à Paris, Massimiliano Fuksas,* [dossier de Presse], IFA, 1997, p. 32.

«L'Est parisien», Pauline Rossi
ISBN 978-2-7535-8683-3, Presses universitaires de Rennes, 2023, www.pur-editions.fr